

Le plan d'actions contre les VSS salué par la CPU ; les universités « précurseurs » sur le sujet

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°231951 - Publié le 21/10/2021 à 11:47
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 22/10/2021 à 09:31

« Les universités, chacune étant par ailleurs déjà dotée d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes, ont été précurseurs dans le domaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aussi bien par les travaux de recherche menés au sein des laboratoires universitaires que par les actions conduites sur le volet disciplinaire et pénal », indique la CPU (Conférence des présidents d'université), le 21/10/2021.

[Imprimer](#)

Elle réagit à l'annonce par Frédérique Vidal, ministre de l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation), le 15/10, d'un plan national d'actions contre les VSS (Violences sexuelles et sexistes), qu'elle « salue » et dont elle « avait signalé au gouvernement l'opportunité et l'urgence ».

Alors que 7 M€ sur cinq ans sont prévus pour financer les actions de ce plan, la CPU dit se réjouir « que des moyens financiers soient spécifiquement déployés pour former davantage et systématiquement les personnels, pour aider celles et ceux qui recueillent la parole des victimes et les soutiennent dans leurs démarches », mais estime, « au vu des informations dont elle dispose, que ces moyens ne pourront être qu'une première étape ».

Elle ajoute qu'elle « s'attachera à proposer spécifiquement des mesures efficaces pour accompagner les étudiantes et les étudiants ».

Par ailleurs, elle estime « très bienvenu que les dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, y compris ceux figurant dans les plans d'actions égalité professionnelle, soient pris en compte par le Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements ».

Conférence des présidents d'université (CPU)

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris France

[Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 13/05/2019 à 11:29